

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2010

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2010

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de pouvoirs : 7

L'an deux mille dix, le lundi vingt-sept septembre, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard GARRIDO, Maire.

Étaient présents : Gérard GARRIDO, Sabine LECONTE, Luce TROUBAT, Joël AGEORGES, Catherine TOMAS, Alexandre BERTREL, Nelly BIDOT, Serge MESKO, Joseph MASBERNAT, Christine RENIER, Nathalie BOUIJOUX, Jacques SAURET, Ward HOOVER, Isabelle VARQUEZ, Philippe LACROIX, Françoise LEGUILLOU, Christiane AUBRY, Pascal TURCAN, Christine BOIDRON-JAMET, Philippe FROT, Michel PASQUIER, Dominique SARDOU, Nicole BELLANGER, Jean-Maurice GUEIT, Valérie MALGONNE.

Représentés par pouvoir : Yves GIRARD a donné pouvoir à Philippe FROT, Véronique LEDUC-TALIGAUULT a donné pouvoir à Catherine TOMAS, Bernard MORAT a donné pouvoir à Nelly BIDOT, Luc BOURRY a donné pouvoir à Luce TROUBAT, Catherine PARDILLOS a donné pouvoir à Dominique SARDOU, Philippe BOURLIER a donné pouvoir à Valérie MALGONNE, Christophe GARNIER a donné pouvoir à Michel PASQUIER.

Absente excusée : Yanne BENOIST

Secrétaires de séance : Nathalie BOUIJOUX, Jean-Maurice GUEIT.

Session ordinaire

- **Donner acte des décisions du maire dans le cadre de la délégation du conseil municipal**

L'Assemblée prend connaissance du donner acte du Maire concernant les décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil municipal au Maire conformément à la délibération du 29 mars 2010.

N°	DATE	SERVICE ET OBJET DE LA DECISION	Coût T.T.C.
207	18/06/10	Urbanisme – Délégation de l'exercice du droit de préemption urbain sur les parcelles ZY n°161, 224 et 225 au lieudit "Les Roncières" à l'OPAC de Tours en vue d'y réaliser une opération immobilière de logements sociaux	----
207 B	16/06/10	Finances – Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du futur marché d'entretien et d'exploitation du réseau d'éclairage public et feux tricolores avec garantie de résultats, passé avec la Sté Sogreah consultant à Saint-Herblain Cedex	4 664 €
208	21/06/10	Communication – Convention de mise à disposition de locaux et espaces du Lycée agricole dans le cadre de la manifestation "Un dimanche à la campagne" le 12/09/10	-----
209	21/06/10	Vie locale – Tarifs de location des salles communales à compter du 1er septembre 2010 (+ 2 %)	
		Grande Aubrière	
		Capacité 390 personnes	
		Journée	Week-end
		Commune	330,76 €
		Hors commune	686,55 €
		Associations de la commune	66,59 €
		66,59 €	66,59 €
		Petite Aubrière	
		Capacité 80 personnes	
		Journée	Week-end
		Commune	139,59 €
		Hors commune	240,07 €
		Associations de la commune	38,67 €
		38,67 €	38,67 €
		Jules Piednoir	
		Capacité 30 personnes	
		Journée	Week-end
		Commune	38,17 €
		Hors commune	63,18 €
		Associations de la commune	12,91 €
		12,91 €	12,91 €
210	28/06/10	Communication – Convention pour l'utilisation de la salle Léon Sanzay par les élus du groupe Fondettes initiatives	-----
211	24/06/10	Finances – Marché de fourniture et pose d'un jeu pour enfants de 2 à 6 ans à l'école de la Guignièrre (comprenant la dépose du jeu existant) avec la Sté Proludic à Vouvray	12 035,84 €
212	28/06/10	Communication – Contrat pour les droits d'exploitation du spectacle "Piano Chat" dans le cadre de Fond'estivales avec l'association "Joseph K" à Saint-Pierre-des-Corps (* forfait)	473,36 €*
213	01/07/10	Urbanisme – Défense des intérêts de la Commune et désignation de l'avocat (SCP Cébron de Lisle - Benzekri) concernant la requête formulée auprès du Tribunal administratif d'Orléans à l'encontre du permis de construire n°03710910F0008 délivré le 20/04/2010	----
214	29/06/10	Finances – Augmentation des tarifs du transport scolaire 2010-2011 (+ 2 % environ sur le forfait pour 10 mois) <u>Tarif annuel primaire – transport sur 4 jours</u> 82,99 € (1 ^{er} enfant), 65,56 € (2 ^{ème} enfant), 8,30 € (3 ^{ème} enfant) <u>Tarif annuel collégien – transport sur 5 jours</u>	

		103,73 € (1 ^{er} enfant), 81,95 € (2 ^{ème} enfant), 10,40 € (3 ^{ème} enfant) [Tarif des primaires/4 jours, tarif des collégiens/5j]																																																																	
215	29/06/10	<p>Finances – Augmentation des tarifs de l'accueil périscolaire à l'école de la Guignière (+ 2 %)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Temps de présence</th> <th>Année scolaire 2010/2011</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Matin</td> <td>1,56 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait mensuel matin</td> <td>20,87 €</td> </tr> <tr> <td>Soir</td> <td>2,58 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait mensuel soir</td> <td>34,05 €</td> </tr> <tr> <td>Forfait mensuel matin et soir</td> <td>52,36 €</td> </tr> <tr> <td>Etude surveillée*</td> <td>1,30 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Le tarif garderie inclut le goûter et la garderie, le coût de l'étude surveillée s'ajoute aux frais de garderie</p>	Temps de présence	Année scolaire 2010/2011	Matin	1,56 €	Forfait mensuel matin	20,87 €	Soir	2,58 €	Forfait mensuel soir	34,05 €	Forfait mensuel matin et soir	52,36 €	Etude surveillée*	1,30 €																																																			
Temps de présence	Année scolaire 2010/2011																																																																		
Matin	1,56 €																																																																		
Forfait mensuel matin	20,87 €																																																																		
Soir	2,58 €																																																																		
Forfait mensuel soir	34,05 €																																																																		
Forfait mensuel matin et soir	52,36 €																																																																		
Etude surveillée*	1,30 €																																																																		
216	06/07/10	<p>Finances – Modification des tarifs de la Choisille (+ 2%) pour la pratique des sports</p> <p>Prix identiques pour 1 h de tennis ou 1 h de badminton ou 45 minutes de squash</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Location par personne en €</th> <th colspan="2">Carte de 10 locations individuelles en €</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Hors commune</td> <td>5,10</td> <td>Hors commune</td> <td>45,90</td> </tr> <tr> <td>Comité d'entreprise</td> <td>4,59</td> <td>Comité d'entreprise</td> <td>41,31</td> </tr> <tr> <td>Fondettois</td> <td>4,08</td> <td>Fondettois</td> <td>36,72</td> </tr> <tr> <td>Association ASF</td> <td>2,55</td> <td>Association ASF</td> <td>22,95</td> </tr> </tbody> </table> <p>Location pour les groupes constitués, hors commune (centres aérés, lycées, associations et comité d'entreprise..) tarif hors commune divisé par 2</p> <p>Ecoles et associations de Fondettes : gratuit</p> <p>Animation RDV Sports jeunes et séniors :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4,08 € la demi-journée pour les habitants de la commune • 5,10 € la demi-journée pour les habitants hors commune <p>Animation stage multisports "Samedis sport" :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20,40 € le trimestre pour les habitants de la commune • 25,50 € le trimestre pour les habitants hors commune <p>Tarifs bar et matériel inchangés</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Bar</th> <th colspan="2">Matériel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Coca-cola</td> <td>1,50</td> <td>balles de tennis (4)</td> <td>7,50</td> </tr> <tr> <td>Orangina</td> <td>1,50</td> <td>volants plastique (6)</td> <td>12,00</td> </tr> <tr> <td>Nestea</td> <td>1,50</td> <td>volants plumes (12)</td> <td>18,00</td> </tr> <tr> <td>Minut maid pomme</td> <td>1,50</td> <td>balle de squash (1)</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>Minut maid orange</td> <td>1,50</td> <td>Sur-grip</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>Perrier</td> <td>1,50</td> <td>Anti-vibrateur</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>café</td> <td>1,00</td> <td>location de raquette</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>barre de céréales</td> <td>0,75</td> <td>caution badge</td> <td>7,50</td> </tr> <tr> <td>barre chocolatée</td> <td>0,75</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>eau minérale – bouteille 1,5 l</td> <td>1,00</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Location par personne en €		Carte de 10 locations individuelles en €		Hors commune	5,10	Hors commune	45,90	Comité d'entreprise	4,59	Comité d'entreprise	41,31	Fondettois	4,08	Fondettois	36,72	Association ASF	2,55	Association ASF	22,95	Bar		Matériel		Coca-cola	1,50	balles de tennis (4)	7,50	Orangina	1,50	volants plastique (6)	12,00	Nestea	1,50	volants plumes (12)	18,00	Minut maid pomme	1,50	balle de squash (1)	3,00	Minut maid orange	1,50	Sur-grip	2,00	Perrier	1,50	Anti-vibrateur	2,00	café	1,00	location de raquette	1,50	barre de céréales	0,75	caution badge	7,50	barre chocolatée	0,75			eau minérale – bouteille 1,5 l	1,00			
Location par personne en €		Carte de 10 locations individuelles en €																																																																	
Hors commune	5,10	Hors commune	45,90																																																																
Comité d'entreprise	4,59	Comité d'entreprise	41,31																																																																
Fondettois	4,08	Fondettois	36,72																																																																
Association ASF	2,55	Association ASF	22,95																																																																
Bar		Matériel																																																																	
Coca-cola	1,50	balles de tennis (4)	7,50																																																																
Orangina	1,50	volants plastique (6)	12,00																																																																
Nestea	1,50	volants plumes (12)	18,00																																																																
Minut maid pomme	1,50	balle de squash (1)	3,00																																																																
Minut maid orange	1,50	Sur-grip	2,00																																																																
Perrier	1,50	Anti-vibrateur	2,00																																																																
café	1,00	location de raquette	1,50																																																																
barre de céréales	0,75	caution badge	7,50																																																																
barre chocolatée	0,75																																																																		
eau minérale – bouteille 1,5 l	1,00																																																																		
217	30/06/10	Finances – Augmentation des droits de concessions de cimetière et de columbarium (+ 2%)																																																																	

		Durée	Concession	Urne supplément.	Urne dans le nouveau Columbarium	
		15 ans	103,38 €	51,51 €	163,97 €	---
		30 ans	267,86 €	133,72 €	327,93 €	
		50 ans	538,18 €	269,04 €	---	
		Superposition	34,90 €	---	---	
		La concession pour un enfant est fixée à la moitié du prix normal. Pour les superpositions des concessions perpétuelles, sont ajoutés les frais de timbre et les droits d'enregistrement, calculés par les services fiscaux				
218	30/06/10	Finances – Augmentation des droits de places sur les marchés de plein air de 2 % - non abonné : 1,08 € par mètre linéaire/marché - abonné : 35,06 € par mètre linéaire (1 marché par semaine/an)				---
219	30/06/10	Finances – Augmentation de la redevance annuelle pour occupation du domaine public par les taxis appliquée en 2011 (+ 2 %) soit 61 €				
220	29/06/10	Finances – Marché de service relatif au spectacle pyrotechnique sonorisé du Dimanche 22 août 2010 avec la Sté Pyro Concept à Nazelles-Négron				4 963,40 €
221	29/06/10	Finances – Marché de prestations intellectuelles pour réaliser un audit sur la situation globale de l'association culturelle et d'animation "l'Aubrière" avec l'association Service Public 2000 à Paris (1) tranche ferme concernant l'audit (2) tranche conditionnelle comprenant l'accompagnement à la rédaction d'une nouvelle convention d'objectifs				(1) 18 896,80 € (2) 4 724,20 €
222	30/06/10	Technique – Contrat de maintenance du système de sécurité incendie de l'école de la Guignière avec la société Chubb sécurité à Tours (maintenance et option reconditionnement des détecteurs)				936,64 €
223	30/06/10	Technique – Contrat de maintenance du système de sécurité incendie du restaurant scolaire situé à proximité du collège Jean Roux avec la société Chubb sécurité à Tours				361,25 €
224	02/07/10	Communication – Convention de prestation de service pour le feu d'artifice du 22 août avec la Croix Rouge Française de Paris				95,00 €
225	02/07/10	Communication – Convention de prestation de service pour la manifestation "Un dimanche à la campagne" le 12 septembre 2010				453 €
226	08/07/10	Communication – Convention pour l'animation d'un atelier scientifique sur la manifestation "un dimanche à la campagne" avec l'association Les petits débrouillards à Tours				940,80 €
227	19/08/10	Communication – Utilisation d'un véhicule de la Ville par le Comité des Fêtes pour l'organisation de la fête de Fondettes				-----
228	16/07/10	Finances – Marché d'acquisition de tables pour la salle des fêtes de l'Aubrière avec la Société Souvignet à Bonson (42164)				8 232,07 €

229	11/08/10	Finances – Marché relatif à l'éclairage et à la sonorisation des concerts de Fond'estivales avec la société Prog'Event à Tours	7 233,05 €
300	18/08/10	Finances – Marchés concernant le transport scolaire avec la société Grosbois transport	↙
Détail du marché de TRANSPORT scolaire			
		Intitulé et estimatif km/journées	Prix et terme km estimatif
Lot n° 1		Ramassage d'enfants à destination du collège et des écoles <u>circuit_est</u> (35 km/j/174jours)	Terme fixe : 137,03 € HT par jour, Terme kilométrique 0,65 € HT/km
		Ramassage d'enfants à destination du collège et des écoles <u>circuit_ouest</u> (46 km/j /174 j)	Terme fixe : 137,57 € HT par jour, Terme kilométrique 0,65 € HT/km
Lot n°2		Transport d'enfants de l'école C. Claudel au restaurant « La Môme » le midi (18 kmj/140j)	Terme fixe : 28,31 € HT par jour Terme kilométrique : 0,65 €/km
Lot n°3		Sorties pédagogiques et classes découvertes sur la communauté d'agglomération Tour(s) plus	Marché à bons de commandes entre 6 000 € HT/an et 25 000 € HT/an
Lot n°4		Sorties pédagogiques et classes découvertes hors du territoire de l'agglomération Tour(s) plus	Marché à bons de commandes entre 2 000 € HT/an et 4 000 € HT/an
301	01/09/10	Finances – Convention d'occupation précaire du restaurant de l'Espace municipal de la Choisille avec M. Emmanuel VIAU moyennant une redevance de 6 000 € HT/annuel	-----

1 Présentation des projets d'investissement inscrits au titre de la révision du contrat d'agglomération avec la Région et autorisations de programme et crédits de paiement

Le Conseil municipal, par 24 voix pour et 8 abstentions, décide de demander l'inscription des projets définis ci-dessous dans le cadre de la révision du Contrat d'agglomération avec la Région pour 2008-2012 et adopte les autorisations de programme et crédits de paiement concernant ces opérations.

Monsieur le Maire est autorisé à signer les demandes d'autorisation d'urbanisme ou déclarations de travaux préalables nécessaires et à accomplir toutes les formalités administratives se rapportant à ces projets.

❶ Réaliser des équipements sociaux répondant à des besoins locaux :

1er étage de l'Espace municipal Les Tonnelles.

Aménagement d'une surface de 160 m² composée de plusieurs bureaux et de lieux de rencontre avec installation d'un ascenseur pour assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 250 000 € H.T. Le financement est prévu pour 2012.

② Diversifier l'offre en équipement de sports et de loisirs :

a/ Espace municipal de la Choisille

Programme de réhabilitation du site :

- réfection des vestiaires
- renforcement de la charpente en lamellé collé
- réfection et isolation de la couverture des courts de tennis afin de pallier les problèmes de condensation .
- réfection des toitures et couvertures des bâtiments.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé 257 000 € H.T, le financement est échelonné sur trois années : 2010, 2011 et 2012. Les crédits de paiement s'élèvent à 96 000 € pour 2010.

b/ Création de deux vestiaires au gymnase du moulin à vent et restructuration intérieure

Création de deux vestiaires supplémentaires et de toilettes pour faciliter le flux des élèves, assurer l'hygiène, la sécurité et le respect de l'intimité des utilisateurs.

L'isolation du plafond du gymnase et le système de chauffage de la salle polyvalente seront revus. La salle qui n'est plus utilisée sera réhabilitée en club house et en zone de rangement.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 250 000 € H.T. Le financement est échelonné sur les années 2012 et 2013.

③ Performance énergétique :

a/ construction d'un restaurant scolaire BBC à l'école F. Dolto

La Ville a été sélectionnée par l'ADEME pour son projet de construction d'un restaurant scolaire BBC dans le cadre de l'appel à projet 2010 pour l'efficacité énergétique. La Ville sollicite la Région pour financer le surcoût de ce type de bâtiment,.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 117 000 € H.T. Le financement sera intégré à l'AP/CP pour la construction du restaurant scolaire à l'école Dolto au moment de son adoption.

b/ amélioration des performances des équipements d'éclairage public

Depuis 2008, la municipalité a engagé un programme de suppression des luminaires vétustes et souhaite poursuivre son effort de maîtrise d'énergie en remplaçant ces luminaires et en installant des horloges astronomiques pour mieux maîtriser la durée de fonctionnement des installations. Cet aménagement permettra d'économiser environ 44 500 kwh par an.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 153 160 € H.T. Le financement est échelonné sur trois années : 2010, 2011 et 2012. Les crédits de paiements pour 2010 sont fixés à 48 344,11 €.

④ Démarche d'embellissement du centre ville :

a/ Aménagement du parc des Tonnelles

Ce projet permettra d'assurer une cohérence et une continuité d'aménagement entre la place du 11 novembre, l'Espace municipal Les tonnelles et le pré G. Philipe. Il offrira un lieu de rencontre intergénérationnel : lieu d'attente pour les parents à la sortie des élèves de l'école Gérard Philipe, espace de pause pour les aînés, circuit ludique pour les enfants avec un espace végétal fondé sur le sens olfactif et espace pédagogique sur la biodiversité.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 200 000 € H.T. Le financement est échelonné sur les années 2010 et 2011. Les crédits de paiements sont fixés à 100 000,00 € pour 2010.

b/ Aménagement du jardin des Patys rue du Vicariat

Après l'espace de rencontre des abords de l'église et la mise en valeur du marché en cours de réalisation, la municipalité souhaite poursuivre l'aménagement du centre ville en créant une aire de rencontre, de détente et de jeux avec un jardin potager pédagogique.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 165 000 € H.T. La réalisation de cette opération sera financée en 2012.

2 Demande de fonds de concours à Tour(s)plus pour la construction d'un restaurant scolaire à l'école Françoise Dolto

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander à la Communauté d'agglomération Tour(s)plus l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 124 608,00 € pour l'année 2010 dans le cadre de la construction du restaurant scolaire à l'école Françoise Dolto.

3 Subvention exceptionnelle d'urgence pour le Pakistan

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de verser une subvention de 1000 € à l'association Action contre la faim, 4 rue Niepce, 75662 Paris cedex 14, pour venir en aide aux populations sinistrées du Pakistan suite aux catastrophes naturelles du mois d'août 2010.

4 Décision modificative n°3 sur le budget général 2010

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°3 sur le budget général

1 - Service de portage des repas à domicile

Le service de portage des repas à domicile précédemment intégré dans le budget du CCAS est inscrit au budget général de la Ville.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
7066 520 SD	Redevance à caractère social	12 000,00 €

DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
657358 251 RB	Subvention organisme de regroupement	12 000,00 €

2 - Crédits supplémentaires en investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
022 01 ADM	Dépenses imprévues	-15 982,00 €
023 01 ADM	Virement à la section d'investissement	15 982,00 €
TOTAL		- €

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
021 01 ADM	Virement de la section de fonctionnement	15 982,00 €

DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
2188 64 EC	Matériel crèche	9 372,00 €
2182 822 VR	véhicules	4 000,00 €
2188 30 LA1	Matériel Aubrière	2 000,00 €
2188 251 RB	Matériel administratif	610,00 €
TOTAL		15 982,00 €

3 - Virements de crédits

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
2315 822 VR	Travaux de voirie	-126 000,00 €
104- 2315-822-VR	Opération centre ville – marché	126 000,00 €
2158 020 VS1	Matériel service bâtiment	1 690,00 €
21578 822 VR	Matériel service voirie	840,00 €
2158 823 VV	Matériel espaces verts	-2 530,00 €
2184 020 VS1	Mobilier	-3 587,00 €
2188 020 VS1	Matériel divers	3 587,00 €
034 2184 520 AL4	Mobilier Tonnelles	327,00 €
034 2188 520 AL4	Matériel Tonnelles	2 033,00 €
2188 020 VS1	Matériel divers	-2 360,00 €
2313 020 VS1	Travaux de bâtiment	-1 579,00 €
2031 020 VS1	Etude toiture	1 579,00 €
2315 823 VV	Travaux aménagement	-12 036,00 €
2158 211 EM1	Matériel environnement	12 036,00 €
2188 40 LD	Matériel sport	-430,00 €
2184 411 LG	Mobilier sport	430,00 €
TOTAL		- €

4 - remboursement de sinistres

La Ville a perçu une somme de 19 400 € de remboursement d'assurance suite aux vols qui se sont produits à La Perrée. Une somme de 16 000 € a été prévue en voirie sur l'article fournitures et réparations pour permettre la remise en état des véhicules.

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
7478 822 VR	Remboursement sinistres	16 000,00 €
DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
606883 822 VR	Fournitures véhicules	2 000,00 €
61551 822 VR	Réparations véhicules	14 000,00 €

5 - Intégration des travaux du SIVOM patrimoine

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
238 324 CE	Avances et acomptes versés	2 320,00 €
DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
21318 324 CE	Autres constructions	2 320,00 €

6 - Utilisation de la ligne de trésorerie BFT

SECTION D'INVESTISSEMENT		
RECETTES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
16449 01 ADM	Opérations afférentes au tirage s/ligne	400 000,00 €
DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
16449 01 ADM	Opérations afférentes au tirage s/ligne	400 000,00 €

5 Décision modificative n°1 sur le budget annexe commerces 2010

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 sur le budget annexe commerces 2010. Il s'agit de virements de crédits pour des travaux de réalisation d'un regard à grilles rue Claude Chappe et de l'achat d'une centrale de désinfection pour le restaurant de la Choisille.

SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
2313 90 AR3	Travaux de bâtiment	-3 500,00 €
2315 90 AR3	Travaux de voirie	3 230,00 €
2188 94 LC	Matériel Restaurant	270,00 €
TOTAL		0,00 €

6 Déclaration préalable de travaux pour la construction d'un local sur le complexe sportif du Moulin à Vent

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à déposer une déclaration de travaux pour la construction d'un local en bardage bois de 11,6 m² à proximité de la piste d'athlétisme afin d'entreposer du matériel de sport.

7 Régularisations foncières - Acquisition des parcelles ZS 373, 268, 269 et 372 situées au lieudit Les Fosses Thomas dans le cadre de l'aménagement de la rue Alfred de Musset

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide l'acquisition des parcelles cadastrées ZS n°373 (179 m²), n°268 (166 m²), n°269 (14 m²) et n°372 (244 m²) situées au lieudit Les Fosses Thomas, dans le cadre de l'aménagement de la rue Alfred de Musset, moyennant le prix de 16 € le m². Les frais d'actes notariés sont à la charge de la Ville.

8 Convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages gaz objet de la concession de distribution publique avec GrDF

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la convention à intervenir entre la société Gaz réseau Distribution France (GrDF) et la commune de Fondettes pour la communication des données numérisées des réseaux de distribution publique de gaz.

L'objet de la convention est de définir les modalités techniques et financières de la communication des données numérisées des réseaux de distribution publique de gaz entre la société Gaz réseau Distribution France secteur Touraine(GrDF) et la Ville, dans le cadre de la concession de distribution publique de gaz.

9 Convention de mise en servitude du terrain communal cadastré YI n° 79 au lieudit Tréché pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique et ses accessoires

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'adopter la convention à intervenir entre la société ERDF et la commune de Fondettes pour la mise en servitude du terrain communal cadastré YI n° 79 sis au lieu-dit Tréché, sur une emprise d'une superficie de 9,50 m² en vue de l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique et de ses accessoires.

La servitude est consentie à ERDF à titre gratuit. Elle fera l'objet d'un acte notarié et d'une publication au bureau des Hypothèques aux frais d'ERDF.

10 Convention de mise en servitude des terrains communaux cadastrés YL n°81 au lieudit Les Galardons et YI n°79 au lieudit Tréché pour le passage de réseaux souterrains électriques basse et moyenne tension

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la convention à intervenir entre la société EDF et la commune de Fondettes pour la mise en servitude de deux terrains communaux cadastrés YL n° 81 sise au lieudit les Galardons et YI n° 79 au lieudit Tréché, sur une emprise d'une largeur de 0,40 mètre et une longueur totale de 41 mètres environ pour le passage d'une canalisation souterraine et de ses accessoires.

La servitude est consentie à ERDF à titre gratuit. Elle fera l'objet d'un acte notarié et sera publiée au bureau des hypothèques au frais d'ERDF.

11 Recherche de terrain pour la réalisation d'une halle pédagogique

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de confirmer sa volonté de voir se réaliser une halle pédagogique sur le territoire de Fondettes et de rechercher des terrains susceptibles de l'accueillir.

La halle pédagogique se définit par une association d'agriculteurs/producteurs qui souhaitent, d'une part, vendre leur production directement aux consommateurs (magasin collectif) et qui, d'autre part, s'engagent à la formation au métier de la vente de produits agricoles.

12 Projet urbain partenarial avec la SNC BOUWFONDS MARIGNAN dans le cadre de l'opération d'aménagement Les Jardins du Bourg

Le Conseil municipal, par 24 voix pour et 8 contre, décide d'approuver la convention de Projet Urbain Partenarial avec la SNC BOUWFONDS MARIGNAN dans le cadre de la demande de permis de construire enregistrée le 30 avril 2010 sous le numéro PC n° 037.109.10F0032 sur les parcelles cadastrées CM 739 et 610, sises rue Ernest Dupuy.

L'équipement dont 75 % est mis à la charge de l'aménageur se présente sous la forme d'un mail planté reliant la rue Danielle Casanova au projet jouxtant les habitations existantes intitulé "Les Jardins du Bourg".

13 Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de contribuer au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) à raison de 0,25 euros par habitant pour l'année 2010.

Le F.S.L. accorde des aides financières aux personnes en difficulté pour leur permettre d'accéder à un logement ou de s'y maintenir. Ces aides s'appliquent à tous les secteurs locatifs (parc public ou privé).

14 Demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales d'Indre et Loire pour l'acquisition d'un lave-linge nécessaire au fonctionnement de la structure multi-accueil de la Poupardière

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander une subvention de 2 900 € à la Caisse d'Allocations Familiales d'Indre-et-Loire pour l'acquisition d'un lave-linge professionnel destiné à la structure multi-accueil de la petite enfance La Poupardière.

15 Participation aux frais de fonctionnement des écoles pour les enfants scolarisés en dehors de leur commune de résidence

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de fixer les montants de participation aux frais de fonctionnement des écoles à fréquentation intercommunale pour l'année scolaire 2009-2010, en renouvelant la mesure de franchise de 4 élèves, sous réserve de réciprocité.

Ces montants s'établissent comme suit :

- 498 € par élève d'école élémentaire
- 830 € par élève d'école maternelle.

Une mesure de franchise de 4 élèves est reconduite avec les communes qui en ont accepté le principe, sous réserve de réciprocité.

16 Convention avec l'Université d'Orléans pour l'utilisation de leur gymnase par les élèves de l'école primaire de la Guignière

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire de locaux conclue entre l'Université d'Orléans et la Ville pour la période du 1^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2009 et d'autoriser le maire à signer le prochain avenant pour couvrir la totalité de l'année scolaire 2010-2011.

Les élèves de l'école primaire de la Guignière occupent le gymnase de l'Université à raison de 5 heures par semaine, le montant de la redevance est fixé à 19,49 € TTC de l'heure (au lieu de 19,00 € l'année précédente).

17 Modification des règlements de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire et des études surveillées à l'école de La Guignière et du règlement relatif à la sécurité et à la discipline dans les transports scolaires

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les règlements de la restauration scolaire, de la garderie périscolaire et de l'étude surveillée de l'école de La Guignière et le règlement relatif à la sécurité et à la discipline dans les transports scolaires.

Outre les conditions générales d'organisation, ces règlements actualisés intègrent les modalités d'inscription, de fonctionnement, les dispositions relatives à la sécurité, l'encadrement et la discipline applicables durant le service.

18 Contrat Educatif Territorial jeunesse et sports

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de conclure un Contrat Educatif Territorial Jeunesse et Sports (CETJS) avec l'Etat et les représentants des associations qui participent à l'organisation des activités proposées dans les domaines éducatif, sportif, culturel et social.

Le CETJS reprend toutes les actions mises en oeuvre par la Municipalité, en partenariat avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, pour les enfants et les jeunes (adolescents et pré-adolescents). Ce contrat vise à soutenir et mettre en adéquation les activités périscolaires et extra-scolaires.

19 Convention de groupement de commande avec Tour(s)plus et les communes de l'agglomération pour l'achat de formations en hygiène et sécurité

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de formation en hygiène et sécurité, constitué entre la Communauté d'agglomération et les communes de Ballan-Miré, Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle sur Choisille, La Riche, Luynes, Saint-Avertin et Tours.

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention aux termes de laquelle la Communauté d'agglomération Tour(s)plus est désignée en qualité de coordonnateur du groupement de commandes. Le Président de Tour(s)plus est autorisé à signer les marchés à intervenir ainsi que leurs avenants.

Serge Mesko est désigné en qualité de représentant titulaire de la Ville et **Yves Girard** en tant que suppléant au sein de la commission d'appel d'offres présidée par le représentant du coordonnateur.

20 Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Question sans suite, retirée de l'ordre du jour.

21 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Le Conseil municipal prend acte du rapport sur l'eau potable de l'exercice 2009 communiqué par le Président du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) d'adduction d'eau potable, de sauvegarde du patrimoine, d'entretien et de mise en valeur des monuments et des sites des communes de Fondettes, Luynes et Saint-Etienne-de-Chigny, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Un exemplaire du rapport est mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

22 Désignation de représentants au sein de la commission d'usagers du Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes

L'Assemblée délibérante, à l'unanimité, prend acte de la création d'une commission d'usagers par le Syndicat mixte de gestion de la cuisine centrale de Fondettes et désigne Joël AGEORGES en qualité de représentant titulaire la Ville et Pascal TURCAN en qualité de suppléant au sein de ladite commission.

Cette commission a pour objectif d'informer les usagers et de recueillir les avis et propositions de la communauté éducative et des familles sur le fonctionnement du service de la restauration scolaire.

Composition de la commission d'usagers :

- Monsieur le Président ou son suppléant
- l'adjoint au Maire en charge de l'éducation ou son suppléant
- l' élu représentant du Syndicat mixte de restauration ou son suppléant
- le Directeur de l'éducation de la Ville
- la diététicienne
- le gestionnaire technique de la cuisine centrale
- le responsable administratif du Syndicat mixte de restauration

- le responsable Caisse des écoles
- les directeurs d'école et un suppléant
- le Principal du Collège ou son représentant
- un représentant du Centre de Loisirs « La Mômérie » ou son suppléant
- un représentant de parents d'élèves de chaque école ou son suppléant
- un représentant de parents d'élèves du collège
- un chauffeur des repas aux personnes à domicile

Le Conseil Local des Enfants de Fondettes (CLEF) sera associé aux travaux de cette commission.

Seront conviés sur thématique précise :

- Un responsable d'un restaurant scolaire
- Une représentante du personnel ATSEM
- Une représentante du personnel de surveillance de la pause méridienne.

Fait à Fondettes, le 1er octobre 2010
Affiché le 5 octobre 2010